



**LE GUIDE D'ELABORATION ET DE MISE EN ŒUVRE
D'UN PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT
VERT GENRE**

**SAGE
Avril 2002**

TABLE DES MATIERES

Preliminaire	3
Introduction	4
PARTIE I	
Le comite communal de developpement	5
I Le contexte de mise en place du CCD	5
II L'organisation generale du CCD	6
PARTIE II	
Le Plan Communal de Developpement	8
I Pourquoi un PCD	8
II Les objectifs d'un PCD	8
III La demarche a suivre pour l'elaboration d'un PCD	9
IV La charte de responsabilite pour l'elaboration d'un PCD	12
V Le contenu du PCD	14
VI Le lien entre le PCD et les autres referentiels de developpement durable a tous les niveaux	17

PRELIMINAIRE

Dans le cadre du développement et de la décentralisation, un cadre de programme triennal ou quinquennal est nécessaire au niveau de chaque commune, c'est le Plan Communal de Développement (PCD) stipulé par la loi N° 95.005 du 25/06/95.

Le PCD permettra la planification à la base pour résoudre les problématiques régionales, la prise en main de leur développement par les acteurs communaux, le cadrage pour le financement des projets.

Il faudrait ainsi que le PCD assure une meilleure synergie entre les intervenants, une meilleure optimisation des ressources et une atténuation des impacts négatifs des actions de développement

Ce sont les objectifs d'un PCD « classique », mais si en plus, on voudrait y intégrer le souci d'un développement « durable, vert et genré », qu'en est-il ?

Dans le souci d'un développement « durable », le plan communal de développement doit tenir en compte le paramètre environnemental à toutes les phases de son élaboration et de sa mise en œuvre.

Le terme « vert » prend en compte dans sa globalité l'environnement et en particulier les ressources naturelles qui constituent la base des « moyens » pour le développement d'un pays du tiers monde.

L'approche « genre » qui met en exergue l'égalité dans les rapports de force se soucie notamment de la mobilisation et de la participation active de toutes les forces vives de la commune.

Le PCD vert genré constituera aussi un « LABEL » marquant l'application des instruments environnementaux, favorisant ainsi la confiance des bailleurs de fonds.

L'équipe de SAGE est la référence à Madagascar pour l'élaboration de PCD vert genré.

Le Directeur Exécutif de SAGE

INTRODUCTION

POURQUOI CE GUIDE ?

Ce guide pour l'élaboration des PCD vert genré est conçu de manière à faciliter les tâches des agents des Coordinations Techniques Régionales (CTR) de SAGE pour qu'ils puissent transmettre la vision, les principes, les concepts la démarches et les outils du développement durable aux partenaires relais et aux membres des Comités Communaux de Développement afin que ces derniers pourront élaborer leurs PCD avec une participation active et tenant compte d'une égalité de chances.

Ce guide est différent des autres pour l'élaboration des PCD car il met en exergue un plus dans l'approche notamment en ce qui concerne la prise en compte de l'environnement et des ressources naturelles (VERT), ainsi que la participation effective des acteurs (GENRE).

Le guide en question n'est pas seulement de la théorie, mais conçu en fonction des expériences de l'équipe de SAGE sur terrain depuis plus de 5 ans.

COMMENT EST STRUCTURE CE GUIDE ?

Ce guide comporte deux partie :

La première partie explique la nécessité et le rôle des Comités Communaux pour le Développement dans l'élaboration et le suivi du PCD, ensuite elle démontre les démarches pour inciter la mise en place du CCD.

La deuxième partie évoque l'opportunité du PCD, la démarche pour l'élaboration du PCD et le contenu du document de PCD.

Il est à noter que les points stratégiques qui différencient le PCD vert genré tout au long du processus d'élaboration sont individualisés dans des encadrés.

PARTIE I

LE COMITE COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT

I- Le contexte de mise en place du CCD

I-1 Les principaux enjeux

Face au désengagement de l'Etat, au processus de décentralisation et du phénomène de libéralisation économique, une prise de conscience collective émerge petit à petit pour un développement participatif.

Dans cette perspective de développement participatif, la mise en place des CCDs favorise, entre autres, la valorisation de la connaissance locale. Elle assure l'ancrage local de la politique de développement régional. En effet, elle permet de promouvoir l'initiative locale en impliquant la population dans la dynamique socio-économique. Ce qui devrait lui permettre de prendre en main son propre développement, de renforcer ses capacités d'appropriation, de préservation et de gestion des ressources naturelles. Finalement, l'émergence des CCDs assure la cohérence des actions dans la continuité et la complémentarité des interventions.

I-2 Qu'est-ce qu'un CCD?

Il s'agit d'une entité informelle agissant au niveau communal. A travers ses rôles et attributions, le CCD n'empiète en aucun cas aux prérogatives de la commune. Il les renforce en fournissant aux élus les éléments de prise de décision nécessaires à leur administration. Il garantit la continuité de l'effort de développement. La loi 94-007 par son article 18 garantit sa mise en place.

I-3 Les étapes de la mise en place

- Une sensibilisation/animation de la population à travers les maires s'avère indispensable. Cette étape a pour but la prise de conscience collective de la population et suscite l'intérêt de tous dans le développement de la commune.

! C'est à ce stade qu'on procède au recrutement du facilitateur sur terrain.

- Identification des parties prenantes y compris tous les groupements d'intérêts locaux.

! Il faut de tenir compte de l'aspect genre à ce stade en considérant les femmes, les jeunes, les groupements défavorisés...

! Il est aussi important de cibler les personnalités clés ayant de l'influence au niveau de la commune, les partenaires relais et les intervenants en environnement.

- Analyse des parties prenantes pour savoir qui sont importants et qui sont influents ?

! Cette étape précède le renforcement organisationnel des groupements, pour qu'ils puissent à leur tour désigner leurs représentants au niveau du CCD.

! La phase de renforcement de capacité est essentielle car elle constitue un gage d'enrichissement et de nivellement des connaissances permettant le partage d'un langage commun, ainsi que l'efficacité dans la conduite de l'élaboration du plan communal de développement

- Initiation d'une table ronde qui verra la participation de toutes les parties prenantes. C'est une occasion pour confirmer leur engagement :
 - Concertation sur les problématiques prioritaires de la commune à partir des outils tels que la monographie communale, les cartes...
 - Analyse- diagnostic des problématiques prioritaires.
 - Identification des axes stratégiques et des pistes d'action pour le développement de la commune.
 - Elaboration du plan communal de développement
 - Priorisation des actions à l'aide des critères bien définis
 - Elaboration des MIPs de ces actions
 - Intégration des projets de gestion durable des ressources naturelles dans un sous-programme
 - Recherche de financement pour les actions.

C'est à travers ces activités qu'on procèdera à l'organisation des CCDs, en confirmant et en renforçant notamment les rôles, attributions et modalités de fonctionnement de ces derniers.

II- L'organisation générale du CCD

II-1 Mission

Une plate forme de discussion, de concertation regroupant toutes les forces vives du périmètre communal et intercommunal dans le but d'asseoir un développement intégré avec l'assistance des institutions d'appui et de financement suivant la trilogie économique, socioculturelle et écologique.

Un organe d'appui et conseil au bureau exécutif de la Mairie, au conseil communal et à tous les bénéficiaires de projets de développement

II-2 Rôles et attributions

- Elaboration des outils d'aide à la décision : statistique, cartes, monographie communale, référentiel communal...
- Elaboration d'outil de négociation : le plan de développement communal
- Définition des grandes orientations de développement
- Appui à l'identification de projets et à l'élaboration des dossiers de projets.
- Appui à la coordination, négociation et identification des actions prioritaires.
- Recherche et négociation de financement de projet.

- Marketing de la commune
- Animation et sensibilisation de la population.
- Appui technique aux bénéficiaires.
- Identification des stratégies communes pour la gestion pérenne des réalisations.
- Suivi- évaluation des projets.

II-3 Actions urgentes à entreprendre

- Organisation de la structure et définition des règlements intérieurs.
- Proclamation de la mise en place effective au niveau de la commune.
- Elaboration d'une fiche d'identité du CCD.
- Compléter les informations pour la monographie communale et le plan communal de développement.
- Identification, synthèse et valorisation/ capitalisation des offres/ opportunités existantes.

II-4 Structuration

- *Assemblée générale*
 - Le Maire
 - Des représentants du Conseil communal
 - Des représentants des services administratifs tels que : agents vulgarisateurs de base, personnel sanitaire, enseignants, vétérinaire...
 - Des représentants des groupements des paysans mis en place par des organismes de développement locaux
 - Des représentants d'institution ou ONG opérant dans la commune
 - Des représentants des notables et chefs coutumiers
 - Des représentants de l'association des femmes
 - Des représentants de l'association des jeunes
 - Des représentants des associations confessionnels
 - Des représentants des opérateurs économiques.
- *Bureau permanent*
 - Président
 - Vice-président
 - Conseillers
 - Secrétaire
 - Trésorier
 - Présidents des comités
- *Les différents comités*

II-5 Caractéristiques de la structure

Par ailleurs, la structure doit se caractériser par :

- Une assise démocratique
- Une simplicité et une adaptabilité au contexte local
- Une séparation des fonctions
- Une clarté des attributions (entre les membres et avec la commune)
- Une incitation à la transparence
- Une bonne circulation de l'information
- Structure incitative

PARTIE II

LE PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT

I. Pourquoi un plan communal de développement ?

- L'élaboration du plan communal de développement est garantie par la loi n° 95.005 du 25 juin 1995 qui stipule dans son article 06 que chaque collectivité territoriale décentralisée doit disposer d'un programme d'investissement triennal ou quinquennal. Le plan communal de développement constitue le cadre de ce programme.
- La résolution des problématiques identifiées au niveau régional nécessite une planification à la base.
- Le désengagement de l'Etat, le processus de décentralisation, le phénomène de libéralisation économique exige une prise en main de leur développement par les acteurs communaux.
- Actuellement, les bailleurs de fonds se réfèrent de plus en plus au cadre établi par le plan communal de développement pour le financement des projets (FID, PAICAL,PSDR, PE2...)

II. Les objectifs d'un plan communal de développement

- Pour un développement (social, économique et tenant compte de la dimension environnementale) harmonieux et durable.
- Le plan communal de développement assure une meilleure synergie entre les intervenants en matière de développement au niveau de la commune.
- Le plan communal de développement permet d'assurer une cohérence entre les interventions en optimisant les ressources avec le maximum d'impacts au niveau de la population.
- Le plan communal de développement permet de prévoir et d'atténuer les impacts négatifs des actions de développement.

L'élaboration du plan communal de développement nécessite la participation de toutes les forces vives au niveau de la commune pour une meilleure appropriation.

Il est, donc, important de :

- sensibiliser la population sur l'importance du comité de développement communal ;
- d'appuyer l'émergence du comité communal de développement ;
- de renforcer les capacités des acteurs communaux ;
- de définir le règlement intérieur du CCD.

! Dans le souci d'un développement durable, le plan communal de développement doit tenir compte du paramètre environnemental à toutes les phases de son élaboration et de sa mise en œuvre.

Pour cela :

- L'analyse- diagnostic mettra en exergue l'importance des ressources naturelles et de l'environnement dans le développement de la Commune. Elle reflètera, entre autres, les problématiques de gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

- Les axes de développement définis tiendront en compte de la capacité de charge des ressources naturelles.
- La mise en œuvre des projets initiés au niveau de la Commune exigera l'application des instruments environnementaux. Les textes législatifs et réglementaires sur l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles doivent être disponibles et appliqués au niveau de la Commune.

III. Comment élaborer un plan communal de développement vert et genré ?

III.1 Phase préparatoire et de mobilisation

Etape1.1: Animation au niveau des villages et Fokontany

- Pour une prise de conscience collective et afin de susciter l'intérêt de la population dans le développement de la Commune, on procède à une sensibilisation/animation de la population à travers les maires et les responsables communaux, avec l'appui des techniciens de SAGE.

! Il est primordial de sensibiliser la population sur l'importance des ressources naturelles qu'elle peut gérer et valoriser durablement.

- Ensuite, on identifie toutes les parties prenantes y compris tous les groupements d'intérêts locaux. (cf. étape de mise en place de CCD)
- Finalement, on initie la structuration et la dynamisation des parties prenantes en vue de l'émergence de CCD. (cf. étape de mise en place de CCD)

Etape1.2 : Confection de la monographie et des cartes

Elaboration des outils tels que la [monographie](#), les cartes et le [zonage](#) de la commune par les responsables communaux avec l'appui du CCD et des services techniques, supervisés par le facilitateur communal (qui joue le rôle de catalyseur)

! On considère que le CCD est déjà opérationnel et la monographie est disponible avec les cartes en appui.

III.2 Phase intermédiaire

Etape2.1: Diagnostic participatif à différents niveaux

Validation des outils et des données recueillies au préalable (monographie, cartes...) - Définition des zones (le zonage permettra de catégoriser la commune selon les problématiques, afin d'optimiser les coûts de l'analyse) - Elaboration du cadre du plan communal de développement, comme suit :

! Cette étape de diagnostic participatif se fait dans le cadre d'un atelier de concertation de 3 à 5 jours. Il verra la participation de tous les représentants de toutes les forces vives de la commune.

! On considère deux niveaux d'analyse la commune et les fokontany qui peuvent être regroupés en zone selon le cas pour une obtenir une vision plus complète de la situation communale

1-1 Etat des lieux

Collecte des données globales et des statistiques concernant la commune à partir :

- de la monographie communale
- des différentes cartes (liste à l'annexe)
- du profil historique de la commune

1-2 Analyse des acteurs

Analyse du CCD, des [intervenants](#) et des interventions :

- prendre un à un les intervenants et voir les intérêts qui les motivent à intervenir au niveau de la commune,
- voir les atouts de chaque intervenant
- mesurer leurs forces et faiblesses

1-3 Analyse du milieu

Identifier les potentialités, les atouts de la commune.

! On approfondit les atouts, les potentialités de développement et les ressources naturelles renouvelables valorisables sur lesquels la Commune pourrait miser dans la définition des projets de développement.

Voir les contraintes et les facteurs de progrès au niveau :

- du secteur social
- du secteur économique
- du secteur infrastructure
- du secteur environnement
- du secteur gouvernance

1-4 Analyse des problèmes

Analyser les causes et effets des problèmes

Définir les problèmes majeurs selon leurs caractères prioritaires.

**! Il faut prendre en considération les conflits latents ou déclarés à l'intérieur de la commune.
Mettre l'accent sur les conflits possibles en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles**

1-5 Formulation de la vision du futur

Vers quelle vision de développement la société souhaiterait tendre au niveau de la commune .

! Cette vision va dans une optique d'atténuation des problèmes priorités et /ou de valorisation des atouts , y compris environnementaux, de la commune.

1-6 Identification des axes stratégiques et définition des objectifs de développement

Identifier les axes stratégiques qui constituent les orientations essentielles, définies à partir de l'urgence des problèmes et de la vision de futur.

Définir les objectifs majeurs précisant le but de développement que l'on souhaiterait atteindre pour la commune.

! Les objectifs doivent être caractérisés par des indicateurs quantifiables et vérifiables, et se réfèrent à des thèmes qui rendent les axes stratégiques opérationnels.

Etape2.2 :Identification et priorisation des projets

2.2-1 Identification des actions et projets à réaliser

Transcrire les objectifs en actions/projets clairement identifiés.

! Les actions et projets doivent tenir compte de la capacité de charge des ressources naturelles.

Quels sont les projets qui nécessitent un financement extérieur ?

Quels sont les projets qu'on peut réaliser sans apport extérieur ?

Pour chaque projet, identifier les parties prenantes pour la réalisation

2.2-2 Priorisation des actions et projets

Définir l'importance de chaque projet en terme de :

- nécessité d'urgence
- générateur de revenus
- intérêt public
- tenant compte de la dimension environnementale

Définir la faisabilité de chaque projet en terme de :

- disponibilité des ressources financières
- participation des bénéficiaires
- étude technique, économique et financière

! La priorisation des actions et projet se fait par les acteurs eux même. Dans la mesure du possible, on recherche toujours le consensus entre les parties prenantes. Dans le cas contraire, on utilise le grille de priorisation proposé à l'annexe.

Le projets priorisés doivent refléter les besoins de toutes les parties prenantes et des femmes en particulier.

Etape2.3 : Finalisation de l'élaboration du PCD

En atelier de concertation au niveau de la commune, on restitue les résultats obtenus au niveau de chaque zone et on les confronte avec le plan cadre pour assurer la cohérence du processus. Il est clair qu'il faut considérer les priorités communales, zonales et éventuellement intercommunales.

2.3-1 Elaboration du cadre logique

	IOV	MDV	HYPOTHESE
Objectifs			
Axes			
Résultats attendus			
Activités			

! Cette étape est optionnelle.

2.3-2 Planification opérationnelle des activités

Thèmes	Calendrier		
	2002 court terme	2003-2004 moyen terme	2005-2006 long terme

2.3-3 Elaboration du programme d'investissement communal (PIC) pour le court terme et du schéma d'aménagement communal (SAC)

- Le PIC

Thèmes	Projets	Localisation	Coûts en millions Fmg	Bénéficiaires	Promoteurs	Bailleurs de fonds	Autres concernés

- Le Schéma d'Aménagement Communal

Cette étape consiste à la collecte de données nécessaires à l'élaboration du SAC.

2.3-4 Elaboration du système de suivi-évaluation

Identification des critères de suivi-évaluation.

Suivi de la mise en œuvre des actions selon les critères fixés.

Indicateurs	Outils	Périodicité	Responsable

2.3-5 Elaboration des mémoires d'identification des projets retenus

On procède, ensuite, à la rédaction des mémoires d'identification des projets priorités retenus.

III.3 Phase finale

Etape 3.1 : La rédaction du plan

Finalement, on rédige le plan proprement dit, selon le canevas pré-établi.

Etape 3.2 : La validation du plan

Une fois que le document est rédigé, on procède à sa validation auprès des responsables communaux par la délibération du conseil communal.

Etape 3.3 : La restitution du plan

Le document validé par les responsables communaux sera restitué auprès de la population et remis officiellement à la Commune.

Etape 3.4 : La table ronde avec les partenaires techniques et financiers pour la promotion du plan

Table ronde avec les partenaires techniques et financiers pour la promotion du plan.

Procéder au processus de négociation auprès des éventuels partenaires techniques et financiers.

Etablir des conventions de partenariat, des contrats entre les structures locales, commune, opérateurs et partenaires financiers pour la réalisation des projets.

! Périodiquement, on doit mettre à jour le PCD : à chaque année, on actualise la priorisation des actions. Tous les cinq ans, on révisé la validité des problèmes et des objectifs ; et on reformule les activités dans ce sens

IV. La charte de responsabilités pour l'élaboration du plan communal de développement

Etapas	Parties concernées pour la réalisation	Outils
Sensibilisation de la population sur l'importance du CCD	Bureau exécutif de la mairie, Conseil communal, Structure de Concertation Régionale (SCR)	Animation communautaire (support, guide...)
Emergence du CCD	Toutes les parties prenantes au niveau de la commune	Analyse de participants : type de structure, attributions, composition, forces/faiblesses
Elaboration d'une fiche d'identité du CCD	CCD	Canevas type
Renforcement de capacités des acteurs communaux	SAGE, autres institutions spécialisées, partenaires relais	Listing des types de formations Sommaire des programmes
Collecte de données au niveau de la commune en vue de l'élaboration de la monographie et des cartes, état des lieux	CCD, responsables communaux, services techniques, partenaires relais	Check-list dans canevas monographie
Elaboration de la	Bureau exécutif de la mairie,	Canevas monographie

monographie	CCD, DAA, services techniques, partenaires relais	
Elaboration des cartes	CCD, partenaires techniques, SAGE	Données désagrégées par Fokontany
Diagnostic participatif au niveau de la Commune (élaboration du PCDC) : Problématique du développement	CCD, bureau exécutif de la mairie, SAGE ou autres organismes d'appuis	Grille de questionnaire Cartes/plans
Diagnostic participatif au niveau des zones	CCD, responsables communaux, fokonolona	Grille de questionnaire Cartes/plans
Priorisation des actions et projets	CCD, partenaires techniques, SAGE	Grilles de priorisation, questionnaire
Elaboration du cadre logique Planification opérationnelle des activités Estimation des coûts et du programme d'investissement communal Elaboration du système de suivi-évaluation du PDC Elaboration des MIP	CCD, partenaires techniques, services techniques, SAGE	Canevas MIP Canevas pour devis Standards de coûts Tableau
Rédaction du document PCD	CCD, partenaires techniques, SAGE	Canevas
Validation du PCD provisoire	CCD	Draft PCD
Ajustements	Représentants CCD, partenaires techniques, SAGE, bureau exécutif	
Validation finale du document PCD :délibération	Conseil communal	
Restitution finale	Assemblée générale du CCD, bureau exécutif de la mairie, fokonolona	Communication à large diffusion
Négociation pour le financement du PCD	CCD, bureau exécutif de la mairie, partenaires techniques et financiers	Document PCD MIP des projets
Mise en œuvre des actions/projets	Bénéficiaires, opérateurs, structures de gestion des projets, partenaires techniques et financiers	Dossiers de projets
Suivi-évaluation	CCD, responsables communaux, structures de gestion des projets, organismes d'appui	Système de suivi-évaluation
Réactualisation du PCD	CCD, responsables communaux, fokonolona, organismes d'appui	

V. Le contenu du plan communal de développement

A- Les caractéristiques et les potentialités

Eléments essentiels *Points complémentaires*

a) L'historique de la commune :

- Origine de la Commune
- Toponymie
- Evénements marquants

b) Situation géographique et délimitation administrative

- Rattachement administratif
- Administration de la commune et fonctionnement
- Communes voisines : nombre et dénomination
- Fokontany dans la commune
- Appartenance à une ZP, AP
- Carte de localisation
- Coordonnées géographiques
- Distance de la mairie de l'axe routier
- Superficie

c) Les ressources naturelles

- Forêts
- Lacs
- Cours d'eau
- Pâturage
- Feux de brousse
- Déforestation
- Climat
- Bassins versants

d) Les caractéristiques socio-démographiques

- Nombre d'habitants
- Taux de naissance
- Taux de mortalité
- Taux de croissance
- Taille moyenne de ménages
- Répartition de la population par Fokontany, classe d'âge et sexe
- Population active, charge individuelle
- Mouvement de la population

e) Le niveau de développement économique et social

- Les équipements sociaux
 - Enseignement et éducation
 - Sport/loisirs
 - Santé
 - Adduction d'eau
 - Electrification rurale
- Le secteur productif
 - Agriculture
 - Elevage
 - Pêche
 - Industries
 - Artisanat
 - Commerce
 - Tourisme et hôtellerie
 - Mines
- La communication et échanges

- Les routes et pistes
- Le port, aéroport
- Les moyens de transport
- Les moyens de télécommunications

f) Le mode de gouvernance

- Les acteurs de développement / organismes et les projets de développement en cours et leur synergie possible
- Les ressources financières locales

B- La problématique de développement

- Les contraintes de la Commune par secteur : social, économique, environnemental, administration
- Atouts/Ressources par secteur
- Forces et faiblesses
- Menaces
- Problèmes/difficultés par secteur
- Problèmes principaux / Difficultés principales
- Problématique du développement

C- La vision de développement de la commune

- Vision du futur : les choix stratégiques de la commune

D- Les axes de développement

- Axes stratégiques
- Actions/projets inclus dans chaque axe stratégique

E- La planification opérationnelle des activités

- Priorisation des actions/projets dans l'espace et dans le temps selon des critères de faisabilité
- charte de responsabilités des parties prenantes dans la mise en œuvre de projets inclus dans le PCD (bureau exécutif et Conseil communal- Structure Communale de Développement- Partenaires techniques et financiers- Associations)

F- Le programme d'investissement communal pour l'année à venir

- Estimation des coûts

Les cartes :

- Localisation
- Les ressources naturelles
- La répartition de la population
- Les activités économiques
- Les équipements et infrastructures
- La localisation des activités prioritaires urgentes
- Les intervenants et interventions
- Le réseau routier

Les annexes :

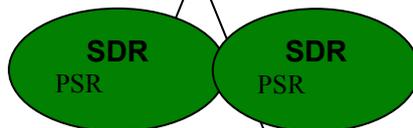
- Arbre des problèmes
- Système de suivi-évaluation
- Monographie
- La fiche d'identité du CCD
- Tableau des intervenants et acteurs au niveau de la commune et des Fokontany
- Liste des critères de zonage
- Critères de priorisation des projets
- Les MIPs
- Chronogramme d'élaboration du PCD avec les fiches de présence de chaque atelier
- PV de l'approbation du PCD
- Délibération des conseillers
- Arrêté communal

VI. Le lien entre le plan de développement communal et les autres référentiels de développement durable à tous les niveaux de collectivités territoriales décentralisées

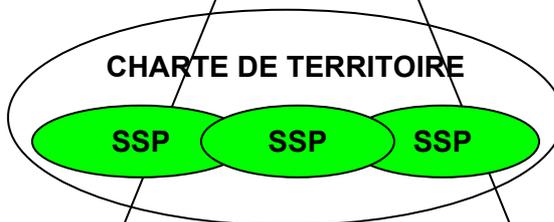
Au niveau national



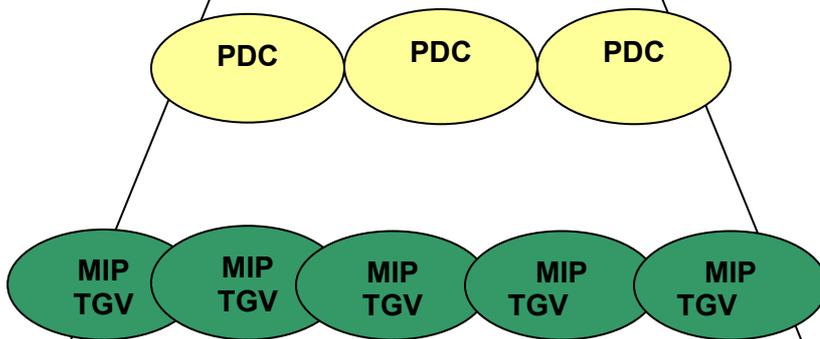
Au niveau régional



Au niveau intercommunal



Au niveau communal



ANNEXE I : COUTS ESTIMATIFS POUR L'ELABORATION D'UN PCD

Etapes	Durée	Coût Partenaires locaux (50 kfm)	Coût Experts (550 kfm)	Total
Animation au niveau village/ fokontany Identification des pp Structuration/ dynamisation des pp CCD	1 mois	30 h/j	04 H/j	3 700
Confection monographie/ Cartes	-----	20 h/j	06 H/j	4 300
Diagnostic participatif (Atelier de 03 à 05 j)	05 j	200 h/j	10 H/j	15 000
Identification/ priorisation préalable de projets	1 mois	10 h/j	05 H/j	3 250
Confection PIC/ SAC (Atelier de 02 j)	02 j	100 h/j	7 H/j	8 850
Rédaction du document PCD	1 mois		06 H/j	3 300
Validation/ Restitution	-----		2 H/j	1 100
Table ronde (Atelier 03 j)		30 h/j	6 H/j	4 800
Total				44 300

Fournitures
Chauffeurs
Déplacement
Secrétariat
Frais de gestion
Total : 5.700

Soit un PCD coûte cinquante millions de francs malagasy (50.000 000 Fmg)

ANNEXEII : TERMES DE REFERENCE POUR L'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES RELAIS POUR APPUYER SAGE DANS L'ELABORATION DES PCD

I/ Contexte et justification

Dans le cadre de sa mission d'exécution du PAE, le SAGE finance le renforcement de capacité des communes dans les ZPI en vue de l'élaboration de leur PCD qui constituera le document référence pour toutes activités de développement de la commune. Ce PCD tiendra compte la GDRN et ainsi il sera libellé «PCD vert ».

SAGE entend confier au partenaire relais une ou toutes les parties des activités liées à l'élaboration du dit PCD.

II/ Objectifs

Les objectifs du mandat consiste à :

- Renforcer la capacité de la commune par rapport à sa mission fondamentale : administration administrante et administration pour le développement
- Développer des partenariats pour l'autopromotion locale et la GDRN.

III/ Objet et prestations demandées

L'intervention comprend trois phases :

Phase préparatoire et de mobilisation :

- Animation/ sensibilisation au niveau village et fokontany
- Identification des parties prenantes
- Structuration ou dynamisation des acteurs par groupes d'intérêts
- Développement organisationnel et institutionnel
- Emergence du CCD
- Confection de la monographie communale
- Présentation des informations physiques et socio économiques sur cartes selon les besoins

Phase intermédiaire :

- Diagnostic participatif
- Identification et priorisation des projets
- Confection du PIC et du SAC

Phase finale :

- Rédaction du document PCD
- Validation

Le prestataire doit procéder comme suit :

- La mobilisation se fera par fokontany
- Le CCD représente les différents groupes d'intérêts et catégories socio économiques dans les communes et les communautés
- SAGE mettra à la disposition du partenaire relais le guide d'élaboration de PCD
- Le diagnostic participatif et l'identification et priorisation de projet se feront sous forme d'atelier avec la participation des membres du CCD et éventuellement les structures d'appui opérant dans la commune.
- La validation se fera sur délibération du conseil communal et le contenu du PCD sera rendu public

Finally, transfer the techniques used at the level of communities and make sure that the proposed approach becomes a working method for local responsible in matters of self-promotion and local development

Eléments de base :

- Dialogue public (commune/ fokontany/ village/ groupes d'intérêts/ hameau/ ménage)
- Matériel visuel préparé par les participants
- Analyse locale des discussions et des résultats (loabary an-dasy, tapatapaka ahitra, torotoro ravina)
- Carte de terroir précisant l'endroit, la richesse, la population, les activités socio économiques.

Eléments additionnels nécessaires :

- Assurer la représentativité des groupes d'intérêts et catégories socio économiques locaux
- Favoriser la prise de parole
- Gérer les conflits
- Appuyer l'identification des besoins et la formulation des demandes
- Faire circuler les informations

IV/ Déroulement des prestations

The partner relay will have to rely on the SAGE PCD elaboration guide and refer to the calendar below :

Phases	Activités	Durée
Phase préparatoire et de mobilisation	Préparation de logistique, calendrier, contacts et visites des autorités et des notables	10 jours
	Animation/ sensibilisation Identification des parties prenantes pour constituer le CCD (30p au maximum)	10 jours
	Confection de la monographie communale	20 jours
Phase intermédiaire	Atelier de formation	3 à 5 jours

	Descente sur terrain : identification et priorisation des projets	30 jours
	Atelier de consolidation	2 jours
Phase finale	Rédaction du PCD	10 jours
	Validation	02 jours

VI/ Résultats attendus

A l'issue des ateliers, le CCD est apte à pratiquer les techniques utilisées dans l'animation des bénéficiaires, structuration, identification et élaboration de projet communautaire

A la fin de chaque phase, le partenaire relais remettra au SAGE un rapport sur le déroulement des activités, son évaluation et les éventuelles recommandations.

A la fin de la prestation, le partenaire relais fournira le PCD validé en 02 exemplaires au bureau de la mairie et en 02 exemplaires à la Direction exécutive de SAGE (Département planification concertée)

VI/ Durée

03 mois maximum

VII/ Profil requis

Les partenaires relais doivent avoir le profil suivant :

- Ayant des expériences en animation, planification et en développement communautaire
- Ayant un esprit d'analyse et de synthèse
- Ayant une grande capacité d'écoute et d'adaptation.

ANNEXE III : TABLEAU DES INTERVENANTS ET DES ACTEURS AU NIVEAU DE LA COMMUNE ET DES FOKONTANY

Acteurs/Intervenants	Secteurs d'activités	Commune	Fokontany (à préciser)
Services techniques			
Projets- programmes- ONGs			
Différentes associations			

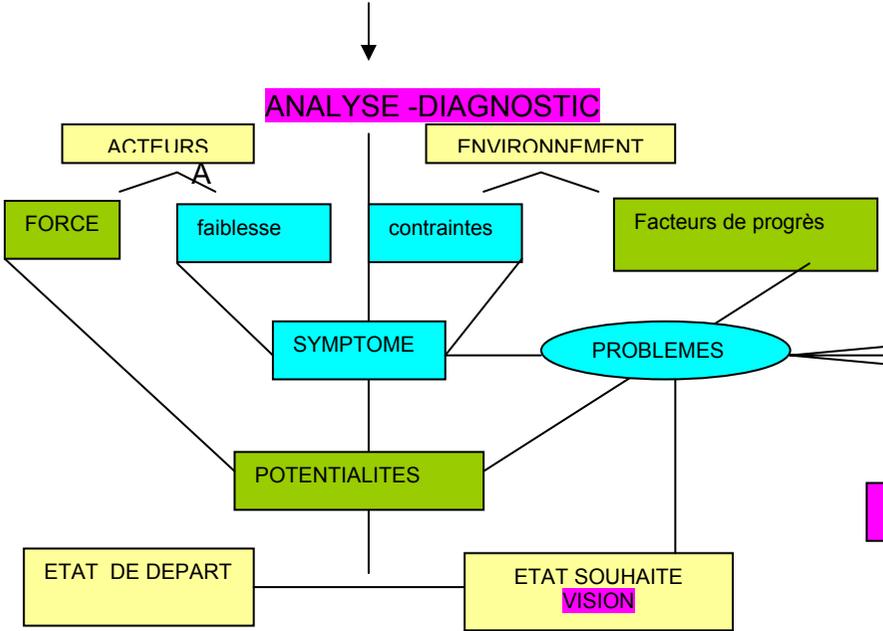
ANNEXE IV : LISTE DES CRITERES DE ZONAGE UTILISEES

Catégories	Les critères	
Ecologiques	Types de végétations primaires (forêts)	
	Types de végétations secondaires (savanes, savoka, steppes, désert...)	
	Types de pressions anthropiques sur les ressources naturelles (avec intensité respective)	
	Types de relief	
Agronomiques	Types de sol et fertilité	
	Types de cultures pratiqués par la population	
	Type d'élevage (par ordre d'importance)	
	Disponibilité de l'eau	
Socio-économiques	Ethnies dominantes (par ordre d'importance)	
	Principaux types d'activités économiques	
	Rôle joué dans les phénomènes de migration (zone de départ, zone d'arrivée, zone plus ou moins stable)	

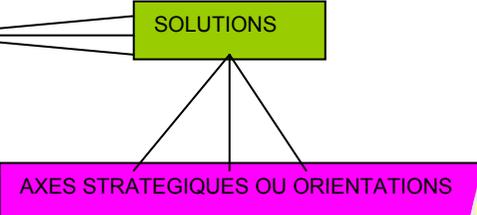
ANNEXE V : ETAPES D'ELABORATION DU PDC

ETAT DES LIEUX

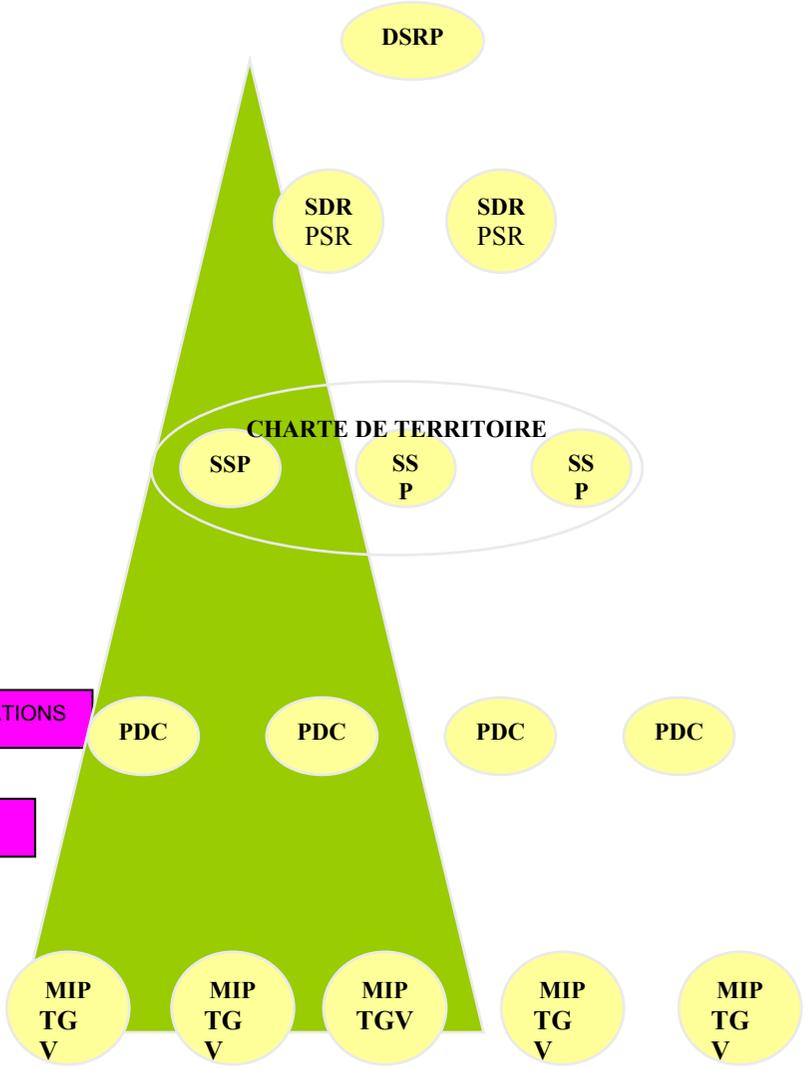
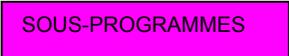
- Monographie
- Cartes
- Profil historique de la commune



PLANIFICATION



PRIORISATION



ANNEXE VI : LES CRITERES DE PRIORISATION DES PROJETS

TETIK'ASA LAHARAM-PAHAMEHANA

Choix des projets prioritaires suivant les critères de faisabilité et les critères d'importance

Isa fetra

MASO-TSIVANA MOMBA NY FAHAZOANA MANATANTERAKA NY TETIK'ASA

CRITERES DE FAISABILITE

I	<u>Fisian'ny famatsiam-bola</u>	<u>40</u>
	<i>disponibilité des ressources financières</i>	
	1Tetik'asa mety ahazo famatsiam-bola <i>projet ayant la chance d'être financé</i>	10
	2Tetik'asa izay efa ifampiraharaha ny famatsiam-bola <i>projet dont le financement et en cours de négociation</i>	10
	3Tetik'asa izay efa raikitra ny famatsiam-bola azy <i>projet dont le financement est acquis</i>	20
II	<u>Fandraisan'anjaran'ireo voakasiky ny tetik'asa mivantana</u>	<u>100</u>
	<i>participation des bénéficiaires</i>	
	1Fandraisan'anjara amin'ny lafiny ara-bola <i>participation aux coûts</i>	20
	2Fandraisan'anjara amin'ny lafiny hafa (fasika, biriky, mpiasa,...) <i>participation en nature/ autres</i>	20
	3Fisian'ny fifanekena handray an-tànana ny fikojakojana, fitantanana ary fampiasana ireo foto-drafitr'asa avy amin'ny tetik'asa <i>engagement des bénéficiaires à assurer la gestion, la valorisation et l'entretien des équipements et infrastructures</i>	40
	4Fandraisan'anjaran'ny institutions hafa (Fivondronana, Faritany, ...)	20
III	<u>Fisian'ny fanadihadina ara-teknika, ara-toekaena, ara-bola</u>	<u>60</u>
	<i>étude technique, économique et financière</i>	

1Fisian'ny antontan-taratasy ara-teknika <i>fiche d'identification, APS, ...</i>	20
2Fisian'ny antontan-taratasy ara-toekarena <i>faisabilité économique</i>	20
3Fisian'ny antontan-taratasy ara-bola <i>faisabilité financière, devis estimatif, ...</i>	20
FITAMBARAN'ISA MOMBA NY FAHAZOANA MANATANTERAKA	200

MASO-TSIVANA MOMBA NY ANTONY HANAOVANA NY TETIK'ASA

CRITERES D'IMPORTANCE

I	<u>Projet d'intérêt public</u>	<u>60</u>
	1Mahasoa ny maro an'isa	30
	2Izay tena ilain'ny olona	20
	3Miantraika amin'ny vatan'olona sy ny fiainany	10
II	<u>Tetik'asa mampiakatra haingana ny fari-piainana</u> <i>Projet générateur de revenus</i>	<u>30</u>
III	<u>Tetik'asa "vonjy rano vaky"</u> <i>Projet de nécessité urgente</i>	<u>30</u>
IV	<u>Tetik'asa mandàla ny fikajina ny tontolo iainana</u>	<u>40</u>
	1Tetik'asa atao hitantanana maharitra harena voa-janahary	20
	2Tetik'asa tsy misy voka-dratsy eo amin'ny tontolo iainana	20
V	<u>Tetik'asa mifameno</u> <i>Projets complémentaires</i>	<u>40</u>
	1Tetik'asa fanoitra ho an'ny famatsiam-bola hafa <i>Projet venant en complément d'un autre financement</i>	20
	2Tetik'asa fanomezan-danja ny iray hafa <i>Projet permettant de rentabiliser un autre déjà en réalisation</i>	20
	FITAMBARAN'ISA MOMBA NY ANTONY HANAOVANA NY TETIK'ASA	200
	FITAMBARAM-BE	400

ANNEXE VII: CANEVAS MIP (Tany Meva, Mini-projet ANAE, FORAGE, FID)

1. Intitulé
2. Promoteur
3. Site (localité, région administrative)
4. Contexte et justification du projet (problématique)
5. Objectif global (axe stratégique avec les indicateurs d'impact sur les bénéficiaires, sur la commune et sur l'environnement physique)
6. Les six premières activités priorisées issues de la concertation et numéro d'ordre de ce projet par rapport à la priorisation
7. Résultats attendus avec les indicateurs de performance
8. Activités à faire
9. Bénéficiaires potentiels (description, effectif estimé)
10. Durée du projet
11. Coût estimatif du projet (fond demandé, apports bénéficiaires, coûts récurrents ou charges ultérieures)
12. Mécanisme de pérennisation (perspective, suite envisagée)
13. Critères de faisabilité du projet (hypothèses)
14. Avis et observation des bénéficiaires

ANNEXE VIII : FICHE POUR L'ELABORATION DE LA MONOGRAPHIE COMMUNALE

I- IDENTIFICATION

Numéro du questionnaire : (A ne pas remplir)

Région : !_ !_ ! Province : !_ !_ !

Ex-Fivondronana : !_ !_ !

Commune de !_ !_ !_ !_ !

Nombre de fokontany dans la commune : !_ !_ !

Noms des fokontany :

Nom et distance du fokontany le plus éloigné de la mairie : km

Commune urbaine

Commune rurale

Communes limitrophes :

Nord Sud

Est Ouest

Distance au chef-lieu d'ex-fivondronana¹ : km

Distance à l'axe routier principal (RN)² : km/ RN

Superficie : !_ !_ !_ !_ ! km²

Nom des rivières environnantes, cours d'eau, fleuves et lacs (Renirano) :

.....

.....

.....

Calamités naturelles existantes³ :

.....

Nombre de mois de calamités dans l'année : !_ !_ !

DONNEES DEMOGRAPHIQUES

2.1 Population (1996) !_ !_ !_ !_ !_ !

¹ Si la commune est le chef-lieu de l'ex-fivondronana, notez 0 km.

² Il s'agit de la distance à laquelle la commune est située de la première route.

³ Il s'agit des cyclones, invasions de criquets, inondations, tourbillons, sécheresse ou autres.

(1999) !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

(2000) !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

2.1.1 dont sexe masculin⁴ !_ !_ !_ !_ !_ !_ ! dont sexe féminin⁵ : !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

2.2 Taille moyenne du ménage dans la commune : !_ !_ !_ !_ !

2.3 Nombre de ménages dans la commune⁶ : !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

2.4⁷ Population de 0 à 1 an : !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

Population de 0 à 5 ans : !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

Population de 6 à 11 ans : !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

Population de 12 à 14 ans : !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

Population de 15 à 17 ans : !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

Population de 18 à 59 ans : !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

Population de plus de 60 ans : !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

2.5 Nombre de décès déclarés au niveau de la Commune :

année (1996) !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

année (1997) !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

année (1998) !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

année (1999) !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

année (2000) !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

2.6 Nombre de naissances déclarés au niveau de la Commune :

année (1996) !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

année (1997) !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

année (1998) !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

année (1999) !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

année (2000) !_ !_ !_ !_ !_ !_ !

2.7 Ethnies principales de la commune (par ordre d'importance en nombre de population la constituant)

.....
.....
.....

2.8 Historique de la population

.....
.....
.....

⁴ Il s'agit du nombre d'hommes pour l'année 1999.

⁵ Il s'agit du nombre de femmes pour l'année 1999.

⁶ Nombre de ménages= population totale de 1999/ taille moyenne d'une famille.

⁷ Si vous ne disposez pas des mêmes tranches d'âge, vous pouvez indiquer les vôtres sur le document.

2.9 Mouvements de la population , migrations

Motifs :

Ethnies	Origine/ Destination	Motifs	Période

2.10 Comportement de la population

Us et coutumes par rapport à l'utilisation des ressources (sol, eau, forêt....) :

.....

Type de religion :

.....

Existence

d'endroits

sacrés :

.....

ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités principales de la commune (par ordre d'importance)⁸

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

Occupation des sols :

Type de sol existant	Utilisation	Problèmes (1)	Aménagement éventuel
Sablonneux			
Hydromorphe			
Ferrugineux			
Argileux			
Limoneux			
Autres			

(1) Exemple : ensablement, formation de lavaka...

Organisation de la population :

- Familiale

⁸ Voici la liste des différentes activités : agriculture ; élevage, commerce ; artisanat ; pêche ; industrie ; mines ; tourisme ; exploitation forestière ; autres.

- Lignagère
- Intra-ethnique
- Interethnique
- Par groupement

SECTEUR PRIMAIRE

3.1 Agriculture

3.11 Production annuelle

		superficie	tonnes			superficie	tonnes
Céréales	Paddy	Ha	T	Cultures industrielles temporaires	Canne à sucre		
	Maïs	Ha	T		Arachide		
	Sorgho	Ha	T		Ricin		
Légumineuses	Haricot sec				Tabac		
	Pois de cap				Coton		
	Antaka+voanemba				Paka		
	Voanjobory			Cultures industrielles permanentes	Café		
Soja			Sisal				
Tuberculeuses racines	Pomme de terre				Raphia		
	Manioc			Fruits	Bananes		
	Patates douces				Mangues		
	Saonjo				Letchis		
Légumes	Brèdes				Avocats		
	Tomates			Ananas			
	Poivrons-aubergines			Autres ⁹			
	Courges-Pastèques						
	Carottes						
	Choux- fleurs						
	Artichauts						
	Salades						
Poireaux							

3.12 Superficie totale cultivée¹⁰ : !_ !_ !_ !_ !_ !Ha

3.121 dont superficie cultivée en riz : !_ !_ !_ !_ !_ !Ha

3.13 Nombre de retenues d'eaux (barrage) : !_ !_ !_ ! Dont fonctionnels : !_ !_ !_ !

3.14 Superficie totale irriguée : !_ !_ !_ !_ !_ !Ha

⁹ S'il existe des autres productions dans la commune, cette partie leur est réservée.

¹⁰ Pour avoir la superficie totale cultivée, il faut faire la somme de toutes les surfaces cultivées contenues dans le tableau et ajouter toutes celles dont les produits ne figurent pas dans le tableau.

Superficie aménageable¹¹ : !_ !_ !_ !_ !_ !Ha

3.15 Mode de culture :

- Irriguée
- Sèche
- Associée
- Jachère
- Brûlis

3.16 Localisation des principales productions¹²

.....
.....
.....

3.17 Principaux parasites

- Poux de riz
- Mildious (pommes de terre)
- Champignons
- Maladies bactériennes
- Puériculariose (riz)
- Fusariose
- Insectes terricoles

3.18 Existence de vulgarisations intensives : OUI NON

3.19 Type de matériel agricole :

.....
.....
.....

3.110 Principaux problèmes de l'agriculture¹³

.....
.....
.....

3.111 Nombre de rizeries : !_ !_ !

3.112 Nombre de décortiqueries : !_ !_ !

3.113 Nombre de greniers communautaires : !_ !_ !

3.2 Elevage

¹¹ Il s'agit de la superficie qu'il est possible de convertir en réseaux d'irrigation

¹² A remplir s'il existe des zones de production spécialisées au nord, au sud, à l'est et à l'ouest de la commune.

¹³ Citer les problèmes majeurs, d'engrais, de matériel, de production....

3.21 Effectif du cheptel :

Bovin	!_!_!_!_ !têtes	Caprin.....	!_!_!_!_ !têtes
Porcin.....	!_!_!_!_ !têtes	Volaille.....	!_!_!_!_ !têtes
Autres (à préciser)		!_!_!_!_ !têtes	

3.22 Nombre de vaches.....	!_!_!_!_ !têtes	Production
laitière.....	!_!_!_!_ !litres/an	

3.23 Les principales maladies¹⁴

.....

.....

.....

3.24 Les principaux problèmes de l'élevage

.....

.....

.....

3.241 dont nombre de vol de bœufs.....	!_!_!_!_!	Nombre de bœufs
volés.....	!_!_!_!_!	
		de
retrouvés.....	!_!_!_!_!	bœufs

3.25 Existence d'un marché de bœufs : hebdomadaire Nombre :!_!_!

3.26 Le débouché du marché

3.261 Nombre de bovins amenés :!_!_!_!_! Nombre de bovins vendus :!_!_!_!_!

3.262 Nombre de porcins amenés :!_!_!_!_! Nombre de porcins vendus :!_!_!_!_!

3.263 Nombre de caprins amenés :!_!_!_!_! Nombre de caprins vendus :!_!_!_!_!

3.264 Nombre de volailles amenés :!_!_!_!_! Nombre de volailles vendus :!_!_!_!_!

3.27 Structures d'encadrement et infrastructures d'élevages

3.271 Existence d'un secteur ou d'une cellule de vulgarisation intensive : OUI NON

3.272 Nombre de postes vétérinaires : public.....	!_!_!_!	privé.....	!_!_!_!
Effectif du personnel vétérinaire : public.....	!_!_!_!	privé.....	!_!_!_!

3.273 Existence d'un abattoir : OUI NON ou d'un tuerie : OUI NON

3.28 Autres types d'élevage

Apiculture

Eleveage de ver à soie

¹⁴ Il s'agit par exemple de la fasciolose, du charbon, du teschen.....

Elevage de cheval
Autres

3.3 Pêche

3.31 Effectif exerçant le métier :..... !_! !_! !_!

3.32 Production artisanale :..... !_! !_! !_! Tonnes

3.33 Production industrielles:..... !_! !_! !_! Tonnes

3.331 dont langoustes:..... !_! !_! !_! Tonnes
exportées:..... !_! !_! !_! Tonnes

Dont

3.332 dont crevettes:..... !_! !_! !_! Tonnes
exportées:..... !_! !_! !_! Tonnes

Dont

3.333 dont thon:..... !_! !_! !_! Tonnes
exportées:..... !_! !_! !_! Tonnes

Dont

3.34 Autres produits exportés :..... !_! !_! !_! Tonnes

3.35 Nombre de piscicultures:..... !_! !_! !_!
rizipisciculture:..... !_! !_! !_!

Nombre de

3.36 Organisation de pêcheurs :

	non	oui	Nombre	Nombre de
3.361 Existence de coopératives et/ou associations				membres
3.362 Existence de sociétés de pêche				
3.363 Existence de filière organisée				

3.4 Exploitation minière

3.41 Les principaux produits miniers :

.....
.....
.....

3.42 Localisation des gisements :

.....
.....
.....

3.43 Nombre d'exploitants:..... !_! !_! !_!

3.44 Nombre de visas d'exploitation:..... !_! !_! !_!

	Patentés	Informels
3.81 Nombre de commerçants grossistes		
3.82 Nombre de commerçants détaillants		

3.83 Nombre de collecteurs :

3.84 Liste des produits collectés :

.....

3.9 Services financiers

3.91 Existence d'organismes de crédit rural (TIAVO, OTIV....) : OUI NON

3.92 Nombre d'organismes de crédit rural (TIAVO, OTIV....) :..... ! _ ! _ !

3.10 Tourisme et écotourisme

3.101 Nombre de sites touristiques :..... ! _ ! _ !

3.102 Liste des sites touristiques¹⁷

.....

3.103 Nombre d'opérateurs touristiques dans la commune:..... ! _ ! _ !

3.104 Nombre de chambres:..... ! _ ! _ !

3.105 Nombre de touristes /an:..... ! _ ! _ ! _ ! _ ! dont
 étrangers:..... ! _ ! _ ! _ ! _ !

3.106 Potentiels écotouristiques

Potentiel d'écotourisme	Localisation	Caractéristiques	Accès (*)

(*) BON (B) Moyen (M) Difficile (D) Très difficile (TD)

SECTEURS SOCIO-EDUCATIFS

4.1 Education

¹⁷ Par sites touristiques, on peut entendre parcs nationaux, réserves, tombeaux, palais, chutes, grottes, sources thermales...

4.22 Plantes médicinales

Plantes médicinales	Utilisation des plantes	Localisation des plantes

4.23 Nombre de dépôts de médicaments :..... !_ !_ !

4.24 Nombre de pharmacies communautaires :..... !_ !_ !

4.25 Maladies les plus courantes

Infantiles :.....
Autres :.....

4.26 Taux de vaccination enfantine²⁰ :.....%

4.261 DTCP :.....%

4.262 BCG :.....%

4.263 Rougeole:.....%

4.27 Taux de mortalité infantile²¹ :.....%

4.28 Nombre de médecins libres :..... !_ !_ !

INFRASTRUCTURES

5.1 Equipements sportifs et culturels

	PUBLIC	PRIVE
5.11 Nombre de terrain de sport ²²		
5.12 Nombres de clubs ou d'associations sportives		
5.13 Nombre de salles de spectacle ²³		
5.14 Nombre de musées		
5.15 Nombre de bibliothèques ²⁴		

5.2 Adduction d'eau et électrification

²⁰ Pour calculer le taux de vaccination enfantine, il faut faire la moyenne du nombre de vaccinés pour les trois vaccins suivants et, ensuite, la rapporter à la population des moins de cinq ans.

²¹ C'est le nombre de décès d'enfants âgés de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes au cours d'une année.

²² Compter non seulement les terrains de football, mais aussi de basket-ball et de volley-ball.

²³ Mettre également les centres culturels ou salles de théâtres privées.

²⁴ Y compris les bibliothèques dans les écoles

5.21 Type d'adduction d'eau

Eaux gravitaires
Puits
Rivières

5.22 Nombre de puits :..... !_!_!_!

Nombre d'impluviums:..... !_!_!_!

5.23 Nombre de forages:..... !_!_!_!

Nombre de bornes fontaines:..... !_!_!_!
dont fonctionnelles :..... !_!_!_!

5.24 Existence d'un organisme s'occupant de l'adduction d'eau : OUI NON
Nom :.....

5.25 Nombre de lavoirs publics :..... !_!_! Nombre de W.C publics :..... !_!_!

5.26 Pourcentage de ménages dépourvus en eau potable :.....%

5.27 Existence d'un réseau d'assainissement : OUI NON

5.28 Type d'éclairage

Electricité
Pétrole
Autres Nom :

5.29 Pourcentage de ménages dépourvus d'électricité :.....%

5.210 Pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité :.....%

5.211 En projet (année 1999-2000) :..... !_!_!_!

5.212 Pourcentage de ménages dépourvus d'électricité:.....%

5.213 Eclairage Public : nombre de poteaux:..... !_!_!_!_!

5.3 Postes-télécommunications et communications

5.31 Existence d'une agence postale (AP1, AP2) : OUI NON Type :

5.32 Existence d'agences fermées : OUI NON Nombre :

5.33 Nombre de radios privées:..... !_!_!_!

RESSOURCES FORESTIERES ET BIODIVERSITE

6.1 Forêt et biodiversité

INVENTAIRE	UTILISATION					
Dénomination	Bois de chauffage	charbon	Exploitation industrielle	Médicinal	Rituelle	Autres

Classification des forêts ou des zones

Localité	Classement ²⁵	Faune	Flore	Type de forêt ²⁶

6.11 Superficie forestière totale : !_ !_ !_ !_ !Ha

6.111 dont exploitée:..... !_ !_ !_ !_ !Ha

6.12 Nombre de feux de brousse:..... !_ !_ !_ ! surface ravagée :..... !_ !_ !_ !Ha

6.13 Existe-t-il un centre pépinière ? OUI NON
 Si OUI PUBLIC PRIVE

Pépinière	Localisation	Nombre de pieds	de	Mois de semis	Mois de repiquage	de	Mois de reclassement	de

6.14 Reboisement

Type de reboisement	Organisme	Surface à reboiser	à	Surface reboisée	Utilisation du bois	du	Localité du bois

²⁵ Réserve Naturelle Intégrale (RNI), Réserve Spéciale (RS), Parc National (PN), Site d'Intérêt Biologique (SIB), Forêt Artificielle (FA)

²⁶ Dense, savane, steppe....

SECURITE

- 7.1 Existence d'un poste de gendarmerie : OUI NON
- 7.2 Existence d'une brigade de gendarmerie : OUI NON
- 7.3 Existence d'un poste avancé de gendarmerie : OUI NON
- 7.4 Existence d'une caserne ou poste militaire : OUI NON
- 7.5 Existence de quartiers mobiles : OUI NON

STRUCTURES D'OPERATION OU DE PROMOTION

- 7.1 Nombre de structures d'opération ou de promotion :..... !_!_!_!
- 7.11 dont groupements d'agriculteurs:..... !_!_!_! Nombre de membres :..... !_!_!_!
- 7.12 dont groupements d'éleveurs:..... !_!_!_! Nombre de membres :..... !_!_!_!
- 7.13 dont groupements d'artisans:..... !_!_!_! Nombre de membres:..... !_!_!_!
- 7.14 dont groupements des femmes:..... !_!_!_! Nombre de membres:..... !_!_!_!
- 7.15 dont groupements des usagers de l'eau :..... !_!_!_! Nombre de membres:..... !_!_!_!
- 7.16 dont groupements de commerçants:..... !_!_!_! Nombre de membres:..... !_!_!_!
- 7.17 autres:..... !_!_!_! Nombre de membres :..... !_!_!_!

7.2 Liste des ONGs opérant dans la commune

ONGs	Secteur d'intervention

FINANCES LOCALES ET SUBVENTIONS

9.1 Comptes administratifs :

- 9.11 Recettes :..... !_!_!_!_!_!_!_!
- 9.111 dont recettes propres :..... !_!_!_!_!_!_!_!

9.112 dont subventions:..... !_! !_! !_! !_! !_! !_!

9.12 Dépenses:..... !_! !_! !_! !_! !_! !_!

9.121 dont fonctionnement :..... !_! !_! !_! !_! !_! !_!

9.122 dont investissement :..... !_! !_! !_! !_! !_! !_!

9.2 Programme 30 Millions (FMG)

9.21 Taux de décaissement :.....%

9.3 Bénéficiaire d'une part des 302 Millions (FMG)

OUI

NON

Montant :

PROJETS DE DEVELOPPEMENT

10.1 Idées de projets (par ordre de priorité) :

10.11 Intercommunaux :

10.12 Communaux :

POTENTIALITES ET PROBLEMES (par ordre d'importance)

12.1 Atouts²⁷

12.2 Problèmes majeurs²⁸

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL DE LA MAIRIE

²⁷ Il faut indiquer tout ce qui est porteur pour la commune, ce qui pourrait inciter les étrangers à investir et s'installer dans la commune, les facteurs de richesse...

²⁸ Il faut citer les problèmes agricoles, économiques, financiers (rentrée des impôts...), sociaux et fonciers (règlement des litiges...) et calamités naturelles.

PRESIDENT DU CONSEIL COMMUNAL

Nombre de conseillers :

MAIRE :

SECRETAIRE GENERAL :

PREMIER ADJOINT :

DEUXIEME ADJOINT :

TROISIEME ADJOINT :

QUATRIEME ADJOINT :

Nombre de personnel du bureau exécutif :

Commune rurale	
Service général	
Service financier	
Service technique	

DELEGUE ADMINISTRATIF D'ARRONDISSEMENT :